Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses…) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit, de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit.

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces…

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

® METCOSTAR est une marque déposée de Life Scientific Ltd.

Property of Life Scientific
Do Not Copy

life scientific

METCOSTAR® 90

METCOSTAR 90 est un fongicide à base de metconazole. Il s'utilise de 0,6 L/ha à 1 L/ha contre diverses maladies des céréales à paille, des crucifères oléagineuses, des graines protéagineuses, des légumineuses fourragères et de la croissance des crucifères oléagineuses. (voir détails à l'intérieur du livret).

Détenteur de l'A.M.M. :	Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4, Irlande
Type d'action :	Fongicide et régulateur de croissance (FRAC G1 - code 3)
Formulation :	**Concentré émulsionnable (EC)**
Composition :	**90 g/L (8.57% p/p) metconazole**

METCOSTAR 90 (N° d'A.M.M. : 2140175)

H319	**Provoque une sévère irritation des yeux.**
H361d	**Susceptible de nuire au foetus.**
H373	**Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.**
H411	**Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets.
SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
SPe3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur céréales ainsi que sur crucifères oléagineuses pour les applications d'automne (lutte contre le phoma et limitation de la croissance).
SPe3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
SPe3	Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Délai de rentrée : 48 heures.

EN CAS D'URGENCE

Composer le 15, le 112 ou contacter le centre anti-poison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert: 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).
Premiers soins détaillés à l'intérieur du livret.

Consulter ce livret avant toute utilisation.
RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL.
RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

Fiche de Données de Sécurité disponible sur : www.quickfds.com.
N° de lot et date de fabrication : voir emballage
Fabriqué en UE

Distribué par : LIFE SCIENTIFIC FRANCE, 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest
Une question sur ce produit ? N° vert : 0 800 912 759 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.lifescientific.com

Version No 6

Contenu: 5L Net

015-02MET905LFRL

PREMIERS SOINS

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

DESCRIPTIF DU PRODUIT

Mode d'action

Le metconazole est un fongicide systémique, qui agit de manière préventive et curative. Il agit par inhibition de l'ergostérol.

Cette Substance Active a également une action de régulateur de croissance.

Le metconazole appartient au groupe FRAC G1 - code 3.

Tableau des usages

Sauf mention contraire dans le tableau, tous les traitements concernent les parties aériennes.

Culture	Cible	Dose homologuée (L/ha)	Nombre max. d'appl.	Stade d'appl.	Délai avant récolte (DAR)	ZNT aquatique
Fongicide						
Avoine	Rouille couronnée	1.0 L/ha	1 /an	BBCH 25 (mi tallage) à BBCH 69 (fin floraison)	35 jours	5 mètres
Blé Triticale Épeautre	Fusariose des épis Oïdium Rouille brune Rouille jaune Septoriose					
Orge	Oïdium Rhynchosporiose Rouille naine					
Seigle	Rhynchosporiose Rouille brune					
Colza, moutarde	Cylindrosporiose Maladies fongiques des siliques (alternariose, Mycosphaerella brassicicola, pseudocercosporellose) Oïdium Sclérotiniose	0.8 L/ha	2 / an	BBCH 13 (3 feuilles étalées) à BBCH 71 (10% des siliques ont atteint leur taille finale, apparition des capsules)	56 jours	5 mètres
	Phoma	0.6 L/ha				
Pois protéagineux, pois fourrager, féverole, lupin	Anthracnose Pourriture grise (botrytis) Rouille Sclérotiniose	0.8 L/ha	2 / an	BBCH 12 (2 feuilles étalées / 2 vrilles formées) à BBCH 89 (maturation complète)	20 jours	5 mètres
Pois écossés frais	Anthracnose Pourriture grise (botrytis) Rouille	0.8 L/ha	2 / an	-	14 jours	5 mètres
Légumineuses fourragères : Luzerne Trèfle Vesce Sainfoin Lotier	Anthracnose, pourriture grise, rouillle, scérotinioses	0.8 L/ha	2 / an	BBCH 12 (2 feuilles étalées / 2 vrilles formées) à BBCH 89 (maturation complète)	20 jours	5 mètres
Régulateur de croissance						
Colza, moutarde Lin pour utilisation strictement industrielle	Limitation de la croissance des organes aériens	0.8 L/ha	2 / an	BBCH 13 (3 feuilles étalées) à BBCH 71 (10% des siliques ont atteint leur taille finale, apparition des capsules)	56 jours	5 mètres

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse: http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/public/

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Recommandations par culture

Sur céréales à paille (avoine, blé, triticale, épeautre, orge, seigle), appliquer METCOSTAR 90 à 1.0 L/ha à partir du stade mi-tallage jusqu'à la fin de la floraison.

Contre les fusarioses, appliquer METCOSTAR 90 en début de floraison.

Contre les autres maladies, appliquer METCOSTAR 90 en préventif dès que les risques sont avérés.

Sur oïdium, si la pression de la maladie est forte, appliquer METCOSTAR 90 en programme ou en association avec d'autres fongicides efficaces contre cette maladie ; veiller à respecter la réglementation en vigueur pour les mélanges.

Sur blé dur, dans de rares cas METCOSTAR 90 peut entrainer des ponctuations sur les feuilles, mais celles-ci seront sans conséquence sur le rendement final.

Sur colza et moutarde :

Contre la cylindrosporiose, appliquer METCOSTAR 90 à 0.8 L/ha en sortie d'hiver dès l'apparition des symptômes. Renouveler à la floraison si nécessaire.

Contre l'alternariose, appliquer METCOSTAR 90 à 0.8 L/ha dès l'apparition des symptômes sur tige ou silique.

Contre l'oïdium, appliquer METCOSTAR 90 à 0.8 L/ha dès l'apparition des symptômes.

Contre la sclérotiniose, appliquer METCOSTAR 90 à 0.8 L/ha à la chute des premiers pétales.

Sur phoma du colza et de la moutarde, appliquer METCOSTAR 90 en préventif à l'automne à 0.6 L/ha. Suivre les recommandations en vigueur pour le déclenchement des applications. L'efficacité de METCOSTAR 90 n'étant que partielle sur cette maladie, utiliser METCOSTAR 90 en association avec des actions de prévention agronomique.

Sur colza, dans de rares cas METCOSTAR 90 appliqué en sortie d'hiver peut entrainer une perte de fleurs, mais celle-ci sera sans conséquence sur le rendement final.

Sur colza, moutarde et lin - Régulateur de croissance :

Utiliser METCOSTAR 90 sans adjuvant.

A l'automne, sur colza et moutarde, METCOSTAR 90 permet de diminuer le risque d'élongation prématurée du bourgeon terminal. Appliquer METCOSTAR 90 de 0.4 à 0.6 L/ha, idéalement au stade BBCH 16 (6 feuilles).

En sortie d'hiver (du stade BBCH 32 à 53), sur colza et moutarde, METCOSTAR 90 appliqué à 0.8 L/ha permet de diminuer le risque de verse.

Sur lin, pour réguler la croissance de la culture, appliquer METCOSTAR 90 lors de la pleine croissance du lin oléagineux.

Sur graines protéagineuses (pois protéagineux, pois fourrager, féverole, lupin) et pois écossés frais :

Contre l'anthracnose, appliquer METCOSTAR 90 à 0.8 L/ha au début de la floraison. Renouveler l'application trois à quatre semaines après si nécessaire (intervalle réduit à deux semaines pour les pois écossés frais).

Contre la pourriture grise (botrytis), appliquer METCOSTAR 90 à 0.8 L/ha au stade mi-floraison (pois protéagineux, pois fourrager, féverole, lupin) ou au stade 2 étages en fleur (pois écossés frais). Renouveler l'application trois à quatre semaines après si nécessaire (intervalle réduit à deux semaines pour les pois écossés frais).

Contre la rouille, appliquer METCOSTAR 90 à 0.8 L/ha dès l'apparition des premières pustules de rouille. Renouveler l'application trois à quatre semaines après si nécessaire (intervalle réduit à deux semaines pour les pois écossés frais).

Si la pression des maladies est forte, appliquer METCOSTAR 90 en programme ou en association avec d'autres fongicides (par exemple chlorothalonil) ; veiller à respecter la réglementation en vigueur pour les mélanges.

Conditions météorologiques

Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation.

Traiter préférentiellement avec une bonne hygrométrie de l'air (plus de 60 %) et éviter de traiter par de trop fortes chaleurs (température de l'air supérieure à 25°C).

Recommandations pour les mélanges

Les mélanges extemporanés doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Ne pas mélanger METCOSTAR 90 avec des insecticides de type pyréthrinoïde durant la floraison et les périodes de production d'exsudats. Si un insecticide de type pyréthrinoïde doit être utilisé, traiter en premier avec cet insecticide, et attendre au minimum 24 h avant l'application de METCOSTAR 90.

Préparation de la bouillie

Agiter le bidon avant emploi.

Remplir aux 3/4 la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation.

Verser la quantité nécessaire de METCOSTAR 90 dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants.

Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou présentant des modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, LIFE SCIENTIFIC Ltd décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

Stockage du produit

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE : MÉLANGE/CHARGEMENT et NETTOYAGE	APPLICATION AVEC : PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAÎNÉ À RAMPE ; PULVÉRISATION VERS LE BAS — TRACTEUR AVEC CABINE	APPLICATION AVEC : PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAÎNÉ À RAMPE ; PULVÉRISATION VERS LE BAS — TRACTEUR SANS CABINE	PROTECTION DU TRAVAILLEUR en cas d'intervention sur les parcelles traitées
GANTS en nitrile EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) à usage unique (EN ISO 374-2 (types A, B ou C))	Réutilisables	À usage unique si intervention sur le matériel de pulvérisation*	À usage unique si intervention sur le matériel de pulvérisation	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065	EPI vestimentaire ET EPI partiel			
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605+A1				
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)				
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006				

* EN CAS D'INTERVENTION À L'EXTÉRIEUR ; DANS CE CAS, LES GANTS DOIVENT ÊTRE STOCKÉS ET PORTÉS À L'EXTÉRIEUR DE LA CABINE.

Property of Life Scientific Ltd Do Not Copy